



HAL
open science

La communication web des géoparc français en matière d'éducation : l'expression de leur légitimité

Aurélie Zwang

► **To cite this version:**

Aurélie Zwang. La communication web des géoparc français en matière d'éducation : l'expression de leur légitimité. Yves Girault. Les géoparc mondiaux UNESCO : une mise en tension entre développement des territoires et mise en valeur du patrimoine, ISTE, pp.237-251, 2019, 9781784055622. hal-03324646

HAL Id: hal-03324646

<https://hal.science/hal-03324646>

Submitted on 23 Aug 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Chapitre X

La communication web des géoparcs français en matière d'éducation : l'expression de leur légitimité

11.1. Introduction : de l'intérêt d'une étude de la communication en matière d'éducation dans les géoparcs français

En France, en 2018, sept espaces sont labellisés « géoparcs mondiaux Unesco » : la réserve naturelle nationale de Haute-Provence, le massif du Luberon, le massif des Bauges, le massif du Chablais, les monts d'Ardèche, les causses du Quercy et le Beaujolais. Fondée sur les caractéristiques abiotiques remarquables du territoire, cette reconnaissance, renouvelable tous les quatre ans, prend souvent déjà effet sur des sites naturels et/ou culturels à protéger ou à valoriser dans une superposition des patrimonialisations : le massif du Luberon concentre ainsi les classements en parc naturel régional, réserve naturelle géologique, réserve de biosphère et géoparcs européen et mondial. Plus de la moitié des géoparcs français, soit le massif du Luberon, le massif des Bauges, les monts d'Ardèche et les causses du Quercy sont aussi des parcs naturels régionaux. Espaces institués, gérés par une structure à statut juridique reconnu, les géoparcs agrègent des partenaires (associations, collectivités) qui acceptent des missions communes, conformes aux normes de la labellisation. L'une d'elle est d'acculturer la population aux patrimoines qu'ils soient naturels, biotiques et abiotiques, ou culturels, matériels et immatériels ; l'éducation étant un levier des politiques de développement local (Barthes et Blanc-Maximin 2015), notamment *via* le géotourisme (Gonzalez-Tejada *et al.* 2017).

Parmi les publics cibles des actions éducatives des géoparcs, les scolaires sont privilégiés. L'item d'évaluation « information et éducation à l'environnement » (Unesco 2016) est principalement orienté vers les milieux formels d'éducation (université et scolaire). En d'autres termes, en vue de la labellisation, le géoparc doit pouvoir justifier de la participation active à l'éducation au développement durable scolaire qui prend en charge les questions socio-environnementales liées au territoire et au patrimoine. De son côté, l'Éducation nationale identifie et légitime certaines ressources éducatives pour l'éducation au développement durable (EDD) et les communique aux enseignants *via* des sites web institutionnels (Zwang 2017). Or une recherche sur ces sites¹ à partir des mots-clefs « géoparc »/« geopark » a abouti en 2016 à une très faible occurrence (soit deux), résultat probablement à rapprocher de l'appropriation récente par les territoires de cette démarche de patrimonialisation (Hoblea *et al.* 2010) et donc d'une diffusion jusqu'alors plutôt confidentielle auprès du grand public.

Les géoparcs français sont ainsi face à une double problématique de reconnaissance du public, parfois en contexte d'hyperpatrimonialisation, et de demande de déploiement vers les milieux formels d'éducation. Il est proposé d'examiner ici comment ils y répondent à travers la notion de **communication en matière d'éducation**, définie comme l'ensemble des productions travaillées avec une intentionnalité communicationnelle et relatives aux acteurs et aux cadres éducatifs, conceptuels et organisationnels, dans un contexte donné. Cette optique focalise le point de vue non pas sur ce qui est effectivement mis en œuvre en éducation auprès des publics scolaires mais sur ce qui est construit et donné à voir sur l'éducation en direction de ces publics. En somme, il ne s'agit pas de regarder le « territoire éducatif » tel qu'il est mais la « carte éducative » telle qu'elle est présentée.

11.2. Une analyse sémiologique et de contenu de la communication en matière d'éducation des sites web de quatre géoparcs français

La communication en matière d'éducation peut être étudiée à travers différents documents : brochures, articles, catalogues, fiches pédagogiques, pages web. Partant du présupposé que la voie numérique est désormais privilégiée par les enseignants s'informant sur les ressources éducatives disponibles, une prospection préliminaire de la communication en ligne relative aux géoparcs a été menée début 2017. Elle a établi qu'il existe des sites web d'informations d'une part et d'autre part, des profils

¹ Soit le pôle de compétences EDD d'Amiens, les sites EDD de sciences de la vie et de la Terre, d'histoire-géographie, des académies d'Aix-Marseille et de Grenoble ainsi que le site national et les directions territoriales locales de Canopé (opérateur public proposant des services, des ressources et des formations aux enseignants).

hébergés sur un réseau social permettant au lecteur « d'aimer », de « partager » et de commenter. Autrement dit, soit des sites web statiques construits sur l'intention éditoriale d'un énonciateur² principal (Desprès-Lonnet et Cotte 2007) qui peut agir, à partir d'un gabarit technique, sur les formes de la communication, soit des sites web dynamiques où les énonciateurs numériques sont multiples (Paveau 2017) mais où les formes de l'écriture sont contraintes par des cadres technosémiotiques (Jeanneret 2014). Dans ce cas, l'énonciation éditoriale de la page écran, c'est-à-dire la façon dont le texte est donné à voir et à lire au lecteur en lui conférant une image concrète et symbolique, est totalement prédéfinie par le dispositif de communication (Jeanneret et Souchier 2005). Alors que la question de recherche met au cœur l'intentionnalité communicationnelle des géoparcs, seuls les sites web à un énonciateur ont été choisis, d'autant que la labellisation prend en compte l'existence d'un « site internet spécifique avec des informations générales sur l'éducation à l'environnement faite sur le territoire » (Unesco 2016).

L'approche pour l'étude des formes de communication en matière d'éducation des géoparcs français est sémiologique (Bonaccorsi 2016). Elle considère les documents en ligne dans leur matérialité scripturale et visuelle, c'est-à-dire dans l'épaisseur de leur énonciation éditoriale³. Elle s'intéresse à leur univers graphique par les couleurs et les plages visuelles employées et à l'iconicité du texte et des signes passeurs permettant au lecteur de cliquer et de circuler entre les pages du site (Souchier *et al.* 2003). Elle s'attache aussi au repérage des marques de l'autorité éditoriale derrière laquelle les multiples acteurs du territoire institué se fondent. Elle donne ainsi accès aux dimensions symbolique et culturelle travaillées par l'énonciateur, soit en quelque sorte à sa politique de l'énonciation, en ce qu'elle met en jeu autant son identité que son autorité, ici dans le domaine de l'éducation.

Sur chaque site web relatif aux géoparcs étudiés, une instance énonciative fusionne en une « voix », celle de l'entité patrimonialisée, les propositions émises par les différents partenaires pour les scolaires. Ce contenu éducatif est analysé selon les dimensions (Zwang 2016) :

- **épistémologique**, c'est-à-dire ses conceptions fondatrices en matière d'éducation, ses thèmes éducatifs et ses cadres de référence institutionnels ;
- **téléologique**, c'est-à-dire ses finalités et ses objectifs éducatifs et stratégiques ;

² L'énonciateur est l'instance identifiée comme responsable d'un énoncé.

³ L'énonciation éditoriale est l'ensemble des contributions à l'origine de l'élaboration collective d'une « image du texte », au sens matériel (mise en page, format, typographie, etc.) et au sens figuré, du point de vue de sa notoriété.

- **axiologique**, c'est-à-dire ses valeurs environnementales et ses principes éducatifs ;
- **praxéologique**, c'est-à-dire ses méthodes, approches pédagogiques, moyens et outils.

Cet ensemble est comparé aux prescriptions de l'Éducation nationale en éducation au développement durable, avec comme principal texte de référence, la dernière circulaire (ministère de l'Éducation nationale 2015).

Seuls les sites relatifs aux géoparc du Luberon, des Bauges, du Chablais et des monts d'Ardèche ont été étudiés, avec un recueil des documents effectué entre les mois d'avril 2017 et 2018. À peine labellisés, les géoparc des causses du Quercy et du Beaujolais n'avaient pas encore de communication structurée en matière d'éducation sur le web. Quant au site du géoparc de Haute-Provence, il montre une communication en la matière limitée à quelques vidéos, dans une entorse aux normes de labellisation probablement explicable par son statut de pionnier. L'étude a donc porté sur cinq sites internet car pour chacun des quatre géoparc retenus, les configurations sont différentes : le géoparc du Chablais a un site spécifique, le Luberon et les Bauges ont un site commun pour leur géoparc et leur parc naturel régional, et pour les monts d'Ardèche, un site est dédié au géoparc et un portail de l'éducation est commun avec le parc naturel régional. Les documents ont été recueillis de proche en proche à partir des pages d'accueil sur l'éducation vers les pages suivantes de l'arborescence *via* les signes passeurs. Cette méthode dynamique est basée sur une logique d'usage. Le corpus ne répond donc pas à un critère d'exhaustivité – 28 % de l'occurrence « éducation » y est comprise – mais à une logique qualitative, des généralités vers les pages plus spécifiques sur l'éducation. Les 58 documents étudiés (figure 11.1) sont des pages web contenant images, textes, cartes et vidéos, et des documents issus d'un portage en ligne, ayant aussi une existence hors ligne (Paveau 2015). Les rares vidéos, non analysées, nécessiteraient une méthodologie spécifique.

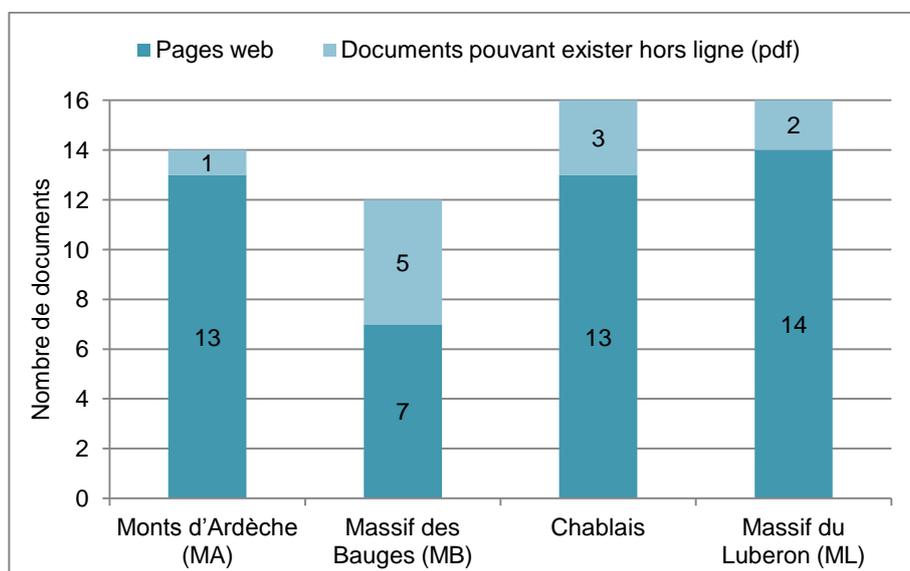


Figure 11.1. Nombre et répartition des documents en ligne issus des sites web (source : Zwang)

Les résultats montrent que la communication en matière d'éducation de ces géoparcs est une expression de leur légitimité pour éduquer le public scolaire

11.3. Se légitimer en faisant site : l'énonciation du territoire éducatif

Le mot latin *situs* signifie à la fois le lieu et l'étendue d'un pays, d'une région. Une des fonctions du site web des territoires labellisés est précisément de donner à voir les lieux remarquables et les caractéristiques paysagères sur lesquels leur reconnaissance est fondée. Par extension et alors que la « nécessité d'une page web [est] de manifester sa propre vocation thématique, d'être identifiable dans son propos et dans son objet » (Candel *et al.* 2011, p. 174), l'intentionnalité communicationnelle perceptible sur les sites web relatifs aux géoparcs est de dénoter et de connoter en permanence le territoire concerné. Les choix éditoriaux convergent pour « faire site » au sens double du dispositif technosémiotique et de l'espace géographique auquel il renvoie. Unifiant l'ensemble du site web, ces choix éditoriaux d'énonciation du territoire ne sont pas spécifiques aux pages relatives à l'éducation. Leur opérativité est néanmoins d'inscrire l'éducation dans la topographie singulière des lieux et des paysages, en lui attribuant une place.

Ouvrir une page web d'un site relatif à un géoparc, c'est s'immerger dans un environnement (géo)graphique. En fond de page ou en bandeau se déploient des panoramas de paysages. Des fonctionnalités permettent le défilement dynamique de photographies [MB 1⁴ ; ML 1 ; MA 2] avec l'objectif d'exposer la richesse des lieux. Conçu comme une scène, le fond du site accueille un espace textuel central, pouvant même être escamoté par le lecteur (figure 11.2). Sans photographie de fond ou en complément, des plages de couleurs unies, beige et marron pour les roches et la terre du Chablais (figure 11.3), ou parme pour le Luberon provençal et sa lavande [ML 1] mettent en relief une territorialité. Les signes passeurs du menu principal sont ainsi inscrits directement sur le paysage ou sur des plages colorées connotant le territoire [CHA 1 ; ML 1]. Parfois agencés en « petites formes d'ordre idéographique » (Candel *et al.* 2011) contenant un verbe d'action et un pictogramme figurant un élément de paysage ou un objet [CHA 1 ; MB 1], ils invitent le visiteur à l'exploration, par sa souris et sur le terrain : des jumelles pour « visiter », une carte pour « découvrir », des sapins pour « comprendre » (figure 11.3).

Dans le cas du Chablais, le « Geopark », anglicisme marquant la dimension internationale de cette reconnaissance, est l'unique énonciateur du site web, ce qui est matérialisé par le logotype rouge du bandeau. Mais dans ceux des territoires hyperpatrimonialisés, nommés par l'appellation générique de « parc », un jeu de formes et de couleurs permet l'identification de l'autorité éditoriale. Dans tous les cas, il s'agit du parc naturel régional et non du géoparc : le paratexte du site du massif du Luberon présente uniquement le logotype vert ovoïde à étoile du parc naturel régional [ML 1], étoile qui, sur le mot « Geopark » des monts d'Ardèche, signe l'énonciateur principal, ce que renforce le vert de la titraile et du menu latéral (figure 11.2). La même charte visuelle de rubriquage est adoptée par le site des Bauges qui emploie aussi du vert pour les hyperliens [MB 1]. Exception faite du logotype de l'Unesco, le vert semble ainsi se rapporter au parc naturel régional comme incarnation de la nature biotique, quand le rouge, couleur également privilégiée sur le site du Chablais dans les sous-titres et du menu latéral semble symboliser les forces telluriques de la nature abiotique (figure 11.3).

⁴ Cette notation correspond aux références des documents.



Figure 11.2. Extrait du site du géoparc des monts d'Ardèche [ARD 1]. Le signe « - » permet d'escamoter tout le cadre central.

On entre alors en territoire éducatif par différents chemins qui ont la double caractéristique d'énoncer le contexte et le statut de l'éducation, soit sa place physique et symbolique. L'arborescence du site est éloquent à ce sujet. Ainsi sur le site du massif du Luberon, un onglet « espace éducation » toujours inscrit en haut de page donne un accès permanent aux pages situées dans la rubrique du « quotidien à préserver ». À l'opposé de cet affichage de préservation et plutôt pour valoriser le territoire, dans des choix discutés plus avant dans la section 11.4, le site du massif des Bauges situe l'éducation dans une sous-rubrique de l'« Agir » : « assurer la mise en valeur des actions ». Avec un versant positiviste, l'accès aux pages éducation du site du Chablais se fait par l'« Apprendre » et le « Connaître » (figure 11.3). Quant aux monts d'Ardèche, si un portail sur l'éducation lui est entièrement consacré, le site du géoparc offre une rubrique « Éducation et géologie » dont la page d'accueil est vide de contenu (figure 11.2).



Figure 11.3. Extrait de page d'accueil sur l'éducation du géoparc du Chablais (source : [CHA 1])

À partir de l'accueil sur l'éducation, la circulation est possible par des menus latéraux et par le bandeau, mais aussi, au sein de la page, par un alignement de vignettes photographiques titrées [CHA 1 ; ML 1 ; MB 1] et/ou par des listes de liens hypertextes [MA 1 ; MB 1] dirigeant vers des documents internes au site ou vers les sites des partenaires. Ces agencements donnent une impression visuelle de multiplicité des lieux, des acteurs et des situations : l'offre éducative sur le territoire labellisé semble pléthorique et variée. Pour signifier la diversité des interventions éducatives, le site du Chablais présente une carte sur laquelle des icônes d'emplacement figurent toutes les activités [CHA 2]. En les situant dans une topographie des lieux et des paysages labellisés, le Chablais insiste ainsi sur leur dimension idiographique, comme une promesse de plus-value pédagogique.

De fait, le territoire comme terrain éducatif est montré *via* des photographies qui semblent saisir des instants pédagogiques. Sur ces images se dessinent les figures de l'éduqué et de l'éducateur dont les caractéristiques sont récurrentes. L'éduqué est le plus souvent un enfant à casquette, intégré à un groupe et réalisant une activité (figure 11.3) : observer un paysage, prendre des notes, lire un panneau d'interprétation, marcher en file indienne, danser et rire... Ces représentations à valeur testimoniale accentuent l'effet d'exhaustivité de l'offre éducative et insistent sur la collégialité des activités de découverte des patrimoines. Au centre des groupes, l'éducateur est présenté de face et dans une posture explicative : il montre, parle, paraît concentré dans sa tâche et captiver son auditoire (figure 11.3). Il incarne

la médiation culturelle et scientifique du territoire, celle en qui les bénéficiaires peuvent avoir confiance. L'éducateur absent des images est, par contraste, l'enseignant. Il est pourtant la cible de la communication en matière d'éducation des sites web relatifs aux géoparcs avec deux objectifs principaux.

Le premier objectif est de signifier que l'instance énonciative est à son service. Elle propose par exemple un « guide de l'enseignant » [MA 3] où cliquer sur une main tendue permet d'obtenir une réponse sur l'éducation au développement durable à une question formulée à la deuxième personne (figure 11.4). L'enseignant est en effet l'allocataire à qui des « outils » sont systématiquement proposés, le plus souvent sous la forme d'un inventaire : un titre, une courte description et un ou plusieurs hyperliens qui donnent accès à des brochures ou à des catalogues annuels de l'offre payante [ML 3 ; CHA 3], plus rarement à des ressources gratuites [MB 3].



Figure 11.4. Extrait de page « guide de l'enseignant » du portail des MA (source : [MA 3])

Le second objectif est d'afficher la compétence de l'énonciateur en éducation, un objectif de légitimation éducative qui conduit à un jeu des énonciations. Il rend ostensibles des éléments dont l'intérêt et la compréhension visent tout particulièrement les enseignants. Il peut consacrer une page d'actualité à la signature d'une convention avec l'Éducation nationale [CHA 5] ou un tiers de page A4 à un témoignage sur une prestation éducative [MB 4]. De même, les liens avec les programmes scolaires peuvent constituer une rubrique à eux seuls (figure 11.4) ou occuper visuellement, en un tableau, la moitié de chaque fiche d'un catalogue [CHA 3]. Les conventions partenariales avec l'Éducation nationale sont aussi très accessibles (figure 11.4), jusqu'à être les premiers documents téléchargeables de certaines pages web [CHA 4 ; MB 2]. Leur contenu n'est pas éditorialisé dans la mise en forme graphique du site, contraste qui matérialise leur authenticité, en donnant de plus à voir les logotypes et les signataires institutionnels. Inscrits systématiquement sur les documents hors ligne pour les enseignants, les logotypes

de l'Éducation nationale sont les marques de la légitimation éducative de l'énonciateur (Zwang 2017). L'autorité éditoriale devient alors une autorité pédagogique. Cet enjeu symbolique peut conduire à une adaptation de l'énonciateur selon le contenu : le massif des Bauges signe au nom du géoparc un livret géologique [MB 3] et indique les deux patrimonialisations dans une offre plus généraliste [MB 5].

11.4. Se légitimer en faisant sens : l'énoncé de l'éducation au développement durable scolaire

L'analyse des énoncés sur l'éducation des sites web des géoparcs français selon les différentes dimensions d'une théorie éducative unifiée pour chaque territoire, met en évidence qu'au-delà des spécificités territoriales avancées, les convergences avec l'éducation au développement durable scolaire sont prépondérantes. En inscrivant son contenu dans un référentiel qui fait sens dans la professionnalité enseignante, l'offre éducative des géoparcs maximise ses chances d'être sollicitée pour éduquer les scolaires.

L'examen de la dimension épistémologique montre que ce paradoxe prend racine dans les conceptions fondatrices des territoires labellisés. Les géoparcs s'inscrivent dans une éducation relative à l'environnement qui considère le plus souvent le territoire comme lieu d'appropriation (Girault et Barthes 2016). L'éducation y est un moyen, « un outil au service d'un projet d'aménagement et de développement local soutenable et d'un nouveau projet de société » [ML 4, p. 16] ; les espaces patrimonialisés étant définis avec une forte prégnance économique : les parcs naturels régionaux sont des « territoires à forte valeur ajoutée » [ML 4, p. 6] et les « Geopark (...) contribue[nt] au développement touristique et économique » [MB 4]. Cependant, l'éducation « à l'environnement et au territoire » vers le public scolaire est définie dans des conventions locales ou nationales qui constituent les cadres de référence de leur intervention pédagogique. Dans la perspective de refléter les légitimités en place, inscrites dans ces cadres, l'énonciateur des documents ayant une existence hors ligne pour les enseignants est identique au signataire du partenariat. Ainsi, contrairement au Chablais qui a une convention spécifique avec l'Éducation nationale sous l'égide du géoparc [CHA 6], le massif du Luberon et le portail des monts d'Ardèche ne se réfèrent qu'au parc naturel régional car, dans un cas, la charte éducative est exclusive aux parcs naturels régionaux de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur [ML 4] et dans l'autre, sans convention spécifique, celle de 2001 entre les parcs naturels régionaux et l'Éducation nationale fait autorité (figure 11.4).

Parallèlement, les thèmes des géoparcs sont présentés sous un angle local : la châtaigne des monts d'Ardèche, les bories (cabanes en pierres sèches) du massif du Luberon, le partage des eaux au massif des Bauges, etc. Mais une analyse de l'offre des cinq géoparcs a démontré qu'avec des proportions différentes soit davantage de géologie (eau, paysage, histoire géologique), et moins d'agriculture et d'écologie, « toutes les thématiques [des] programmes de sciences de la vie et de la Terre du secondaire (...) sont représentées dans les thèmes principaux des (...) géoparcs. Les géoparcs semblent donc s'attacher à proposer une offre éducative qui répond aux thèmes proposés par les programmes » (Serrÿn 2016, p. 62) (tableau 11.1).

Thématiques des programmes de SVT	Thèmes principaux des offres éducatives des géoparcs français
Enjeux et responsabilité	Climat. Ressources et énergie. Territoire. Enjeux
Géologie externe	Érosion. Eau. Paysage
Géologie interne	Tectonique et histoire géologique. Volcan. Pétrologie. Risques
Fossiles et évolution	Fossiles
Agriculture et sols	Agriculture et sols
Biodiversité et écologie	Biodiversité et écologie

Tableau 11.1. Comparaison des thématiques éducatives (source : d'après Serrÿn 2016, p. 61)

Ces résultats sont en cohérence avec l'analyse de la dimension téléologique. Les finalités éducatives énoncées sont communes avec celles de l'Éducation nationale, soit éduquer à une citoyenneté responsable pour l'avènement d'un développement durable. Mais les objectifs stratégiques des parcs sont propres à leurs enjeux soit « développer l'éducation au territoire auprès des publics » [MA 6] en mobilisant notamment les enseignants, qualifiés de « forces vives » [ML 5, p. 2] pour, comme déjà noté plus haut, « assurer la mise en valeur des actions » [MB 1]. Ainsi, le déploiement de l'offre scolaire « s'appuie sur les opportunités du territoire à proposer des illustrations très concrètes des programmes d'enseignement » [ML 8] soit sur une « exploitation pédagogique » [ML 4] des géosites « dans la perspective d'obtention du label » [MA 4]. Dans le même temps, les géoparcs affichent un soutien à l'Éducation nationale pour l'atteinte de ses objectifs stratégiques : la généralisation de l'éducation au développement durable est exprimée par l'idée d'une « politique volontariste d'éducation à l'environnement et au développement durable » [ML 4, p 8] et la participation aux comités de pilotage [CHA 8] semble concourir à l'augmentation du nombre d'établissements en démarche de développement durable [MEN 15]. Quant aux objectifs éducatifs, ils s'accordent sur

les changements de comportements et en particulier au Chablais, sur l'acquisition de connaissances. De plus, le nouvel objectif de « renouer le lien direct entre les élèves et la nature » (ministère de l'Éducation nationale 2015) peut trouver un écho dans les visées des géoparcs d'appropriation du territoire et des patrimoines, dans un oxymore éthique caractéristique du paradigme du développement durable (Bergandi et Blandin 2012).

La comparaison de la dimension axiologique entre les géoparcs et l'Éducation nationale montre en effet la même alliance entre un fort penchant conservateur de gestion de l'environnement et un préservationnisme plus protecteur de la nature. Dans l'Éducation nationale, après une période d'opposition aux courants de protection de la nature (Zwang 2016), la dernière circulaire (ministère de l'Éducation nationale 2015) réintroduit l'« éducation à l'environnement », le mot « nature » ainsi que la définition écocentrique de l'environnement de la toute première circulaire (ministère de l'Éducation nationale 1977), sans la citer, qu'elle juxtapose avec celle, anthropocentrique de 2004 – « les conditions de vie pour l'homme » – censée la remplacer. De même, en cohérence avec les ambivalences des textes de l'Unesco définissant les géoparcs (Gonzalez-Tejada *et al.* 2017), le catalogue de l'offre scolaire du Chablais évoque par exemple onze fois les « richesses » du territoire tout en édictant un code de bonne conduite pour protéger les milieux naturels : « Ne pas cueillir les fleurs sauvages souvent fragiles, modérer ses récoltes (...), ne pas laisser de traces (...) » [CHA 3]. Concernant les principes éducatifs, en réponse aux exigences de l'Éducation nationale sur la posture d'impartialité neutre que les enseignants et les partenaires doivent adopter (Zwang 2016), les géoparcs énoncent qu'ils « restent vigilants contre tout prosélytisme et participent au développement de l'esprit critique » [ML 4, p. 22] ou qu'ils « offrent toutes les garanties dans les relations morales et pédagogiques avec les élèves et les enseignants » [CHA 6, p. 7]. La communication sur cette déontologie a pour objectif de rassurer sur les compétences éducatives des intervenants, à l'instar de l'affichage des agréments par l'Éducation nationale des intervenants ou des structures d'accueil, identifiable en pleine page sur l'éducation [MB 1] ou au sein d'une liste exhaustive qui précise le numéro et la date de validité de l'agrément [CHA 6].

L'étude de la dimension praxéologique révèle un paradoxe entre l'affichage de spécificités par les géoparcs et leur conformation aux attentes de l'Éducation nationale. Par opposition à une pédagogie « traditionnelle » [MA 5], ils revendiquent une pédagogie active, de terrain, selon deux tendances principales : dans les géoparcs labellisés parcs naturels régionaux, « l'approche territoriale » [ML 4, p. 18] s'incarne plutôt dans des approches sensibles soit « sentir, toucher, écouter son environnement mais aussi parcourir, s'évader, aimer son territoire » [ML 2] alors

qu'au Chablais l'approche est scientifique et s'inscrit dans le versant géologique du géotourisme (Gonzalez-Tejada *et al.* 2017). L'originalité des propositions d'intervention est exprimée par des néologismes dans les parcs naturels régionaux – « Topocontes » [MA 2], « Coup de pousse éducatif » [MA 4 ; ML 5], « Géoparcours » [MA 4 ; MB 4], « outils pédagéologiques » [MB 1] et « géo-trouvent tout » [MA 4] – et au Chablais, la méthode pédagogique de mise en récit des phénomènes géologiques est qualifiée d'« innovante » [CHA 7]. Mais les géoparcs montrent surtout que leurs approches sont susceptibles de répondre aux prescriptions institutionnelles. Premièrement, ils se réfèrent constamment aux programmes et suivent les variations éducatives de l'Éducation nationale : le massif du Luberon précise que « la réforme des collèges a donné lieu à la création d'un nouvel axe de travail autour des enseignements pratiques interdisciplinaires » [ML 6] et, pour créer les coins nature nouvellement prescrits (ministère de l'Éducation nationale 2015), il annonce un objectif de 10 000 potagers et jardins pédagogiques [ML 7]. Deuxièmement, ils mettent en avant les approches prônées en éducation au développement durable comme l'interdisciplinarité : « La richesse des actions pédagogiques présentées par le Geopark tient dans cette capacité à faire des passerelles entre ces différentes matières » [CHA 3, p. 6]. Troisièmement, au Chablais, la référence constante au travail avec les universitaires facilite une légitimation scientifique (Zwang 2017) en réponse à la demande de ressources « adaptées » et « expertes » (ministère de l'Éducation nationale 2015).

Enfin, du point de vue des moyens et alors que l'aspect économique est le premier critère de légitimation éducative (Zwang 2016), la gratuité de certaines offres ou l'aide proposée pour leur financement a pour objectif d'inciter les enseignants à solliciter les géoparcs, ce qui est aussi facilité par une mise à disposition de professeurs relais payés par l'Éducation nationale⁵. Le partenariat peut se matérialiser par des outils éducatifs hybrides entre formel et non formel comme le classeur « mon collègue en Luberon », édité pour chaque élève du territoire et qui reste en salle de sciences de la vie et de la Terre [ML 8].

11.5. Conclusion

L'analyse de la communication en matière d'éducation des géoparcs français met à jour une tension entre leur énonciation et leur énoncé. Ils oscillent en effet constamment entre la monstration d'une territorialité comme incarnation d'une spécificité éducative et l'adhésion aux cadres épistémologiques, axiologiques et

⁵ Les professeurs relais sont des enseignants qui ont une mission complémentaire dans une institution culturelle partenaire de l'Éducation nationale.

praxéologiques de l'Éducation nationale. Autrement dit, sous les dehors de l'unicité de l'espace naturel et culturel institué, il y aurait un lissage de l'éducation au territoire, ce que confirmerait le fait que, dans un même territoire, aucune différence apparente ne vient caractériser l'éducation au sein du géoparc de celle dans le parc naturel régional. L'équivalence éducative de ces deux espaces patrimonialisés aurait tendance à montrer que c'est moins le patrimoine qui pénètre l'espace scolaire que le scolaire qui s'étend sur l'espace local par une exemplification.

Dans un contexte économique de valorisation du territoire et de professionnalisation des acteurs de l'éducation à l'environnement (Aspe et Jacqué 2012), qui lie donc la recherche de légitimation éducative au développement d'un marché, le constat réalisé à travers cette étude interroge donc de façon plus générale sur ce qui est en train de se jouer aux frontières du monde scolaire. S'il est de plus en plus admis que l'introduction des « éducations à » vient bousculer les habitus enseignants et la forme scolaire par une hybridation qui irait préférentiellement de la sphère éducative non formelle vers l'école (Barthes et Alpe 2018), il semble nécessaire de questionner en retour comment la recherche de légitimation éducative par les partenaires de l'école traduit, en creux, une définition par l'école de la culture légitime au-delà de ses murs.

11.6. Bibliographie

- Aspe, C., Jacqué, M. (2012). *Environnement et société : Une analyse sociologique de la question environnementale*. Maison des sciences de l'Homme, Paris.
- Barthes, A., Alpe, Y. (2018). Les « éducations à », une remise en cause de la forme scolaire ? *Carrefours de l'éducation*, 45(1), 23-37.
- Barthes, A., Blanc-Maximin, S. (2015). L'éducation au patrimoine, un outil pour un développement local durable, ou une instrumentalisation de l'éducation au service de la labellisation des territoires ? *Revue francophone du développement durable*, 3, 8-22.
- Bergandi, D., Blandin, P. (2012). De la protection de la nature au développement durable : genèse d'un oxymore éthique et politique. *Revue d'histoire des sciences*, 65, 103-142.
- Bonaccorsi, J. (2016). Approches sémiologiques du web. Dans *Manuel d'analyse du web*, Barats, C. (dir.). Armand Colin, Paris.
- Candel, E., Jeanne-Perrier, V., Souchier, E. (2011). Petites formes, grands desseins. D'une grammaire des énoncés éditoriaux à la standardisation des écritures. Dans *L'économie des écritures sur le web*, Davallon, J. (dir.), Hermès-Lavoisier, Paris.
- Després-Lonnet, M., Cotte, D. (2007). Nouvelles formes éditoriales en ligne. *Communication et langages*, 154, 111-121.

- Girault, Y., Barthes, A. (2016). Postures épistémologiques et cadres théoriques des principaux courants de l'éducation aux territoires. *Éducation relative à l'environnement : regards, recherches, réflexions*, 13(2).
- Gonzalez-Tejada, C., Du, Y., Read, M., Girault, Y. (2017). From nature conservation to geotourism development: Examining ambivalent attitudes towards Unesco directives with the global geopark network. *International Journal of Geoheritage*, 5, 1-20.
- Hoblea, F. *et al.* (2010). Géosciences et projets de territoire : comparaison et conciliation de trois projets de géoparc dans les Préalpes françaises du Nord. *Géovisions*, 37, 23-36.
- Jeanneret, Y. (2014). *Critique de la trivialité : les médiations de la communication, enjeu de pouvoir*. Éditions Non standard, Paris.
- Jeanneret, Y., Souchier, E. (2005). L'énonciation éditoriale dans les écrits d'écran. *Communication et Langages*, 145, 3-15.
- Ministère de l'Éducation nationale (1977). *Instruction générale sur l'éducation des élèves en matière d'environnement*.
- Ministère de l'Éducation nationale (2015). *Instruction relative au déploiement de l'éducation au développement durable dans l'ensemble des écoles et établissements scolaires pour la période 2015-2018*.
- Paveau, M.-A (2015). Ce qui s'écrit dans les univers numériques. Matières technolangagières et formes technodiscursives. *Itinéraires*, 2014(1).
- Paveau, M.-A (2017). *L'analyse du discours numérique : Dictionnaire des formes et des pratiques*. Hermann, Paris.
- Serryn, C. (2016). *L'éducation dans les géoparc mondiaux de l'Unesco en France. Étude des offres éducatives proposées aux scolaires du secondaire dans les géoparc mondiaux de l'Unesco en France*. Muséum national d'histoire naturelle, Paris.
- Souchier, E., Jeanneret, Y., Le Marec, J. (2003). *Lire, écrire, récrire : Objets, signes et pratiques des médias informatisés*. Bibliothèque publique d'information, Paris.
- Unesco (2016). *Grille d'autoévaluation des candidats au label des géoparc de 2016 en français*.
- Zwang, A. (2016). La légitimation d'expositions itinérantes pour l'éducation au développement durable : des objectifs de l'École à ceux des producteurs. *RDST*, 13, 21-49.
- Zwang, A. (2017). La communication environnementale légitimée pour éduquer au développement durable : de l'attente envers l'autorité éditoriale comme rapport de l'École à la trivialité. *Questions de communication*, 32, 105-124.

11.7. Documents cités du corpus

Les dernières consultations datent d'août 2018.

Monts d'Ardèche – site du géoparc et portail de l'éducation :

[MA 1] www.geopark-monts-ardeche.fr/education-et-geologie-geopark.html

[MA 2] <http://education.parc-monts-ardeche.fr/>

[MA 3] <http://education.parc-monts-ardeche.fr/-Le-guide-de-l-enseignant-.html>

[MA 4] www.geopark-monts-ardeche.fr/education-et-geologie-geopark/coups-de-pousse-geopark/les-geo-parc-cours-geopark.html

[MA 5] <http://education.parc-monts-ardeche.fr/-Avez-vous-besoin-d-un-peu-d-EEDD-.html?retour=back>

[MA 6] www.education.parc-monts-ardeche.fr/L-action-educative-du-parc.html?retour=back

Massif des Bauges :

[MB 1] www.parcdesbauges.com/fr/agir/que-fait-le-parc/assurer-la-mise-en-valeur-des-actions/education-au-territoire.html

[MB 2] www.parcdesbauges.com/fr/documentation-education-au-territoire.html

[MB 3] http://www.parcdesbauges.com/images/contenus/agir/que-fait-parc/assurer-mise-valeur-actions/Educ-territoire/livret_geol/Livret_peda_geologie_5e_avril_2014.zip

[MB 4] www.parcdesbauges.com/images/contenus/agir/que-fait-parc/assurer-mise-valeur-actions/Educ-territoire/appel_projet/GEOPARCOURS_collegiens2016.pdf

[MB 5] www.parcdesbauges.com/images/contenus/agir/que-fait-parc/assurer-mise-valeur-actions/Educ-territoire/appel_projet/2018/PP_une_%C3%A9cole-un_site_.pdf

Chablais :

[CHA 1] www.geopark-chablais.com/pedagogie.html

[CHA 2] www.geopark-chablais.com/images/pedagogie/cartes_offre_globale18-19.jpg

[CHA 3] www.geopark-chablais.com/documentation/32--4.html

[CHA 4] www.geopark-chablais.com/pedagogie/scolaires.html

[CHA 5] www.geopark-chablais.com/geopark-chablais/actualites/170-education-signature-d-une-convention-avec-l-education-nationale.html

[CHA 6] www.geopark-chablais.com/images/pedagogie/PJ5_-_Convention_de_partenariat_DS DEN_Geopark.pdf

[CHA 7] www.geopark-chablais.com/pedagogie/une-methodologie-innovante.html

[CHA 8] www.geopark-chablais.com/geopark-chablais/actualites/180-le-geopark-membre-du-copil-e3d-unesco-du-college-du-bas-chablais.html

Massif du Luberon :

[ML 1] www.parcduluberon.fr/quotidien-a-preserver/education-au-territoire-2/

[ML 2] www.parcduluberon.fr/top-menu/espaces-elus/espace-education/

[ML 3] www.parcduluberon.fr/quotidien-a-preserver/education-au-territoire/programmedactions-educatives-2016-2017/

[ML 4] www.parcduluberon.fr/wp-content/uploads/2017/01/EET_Charte_EducationTerritoire.pdf

[ML 5] www.parcduluberon.fr/wp-content/uploads/2017/03/EET_PA2016-2017.pdf

[ML 6] www.parcduluberon.fr/un-quotidien-a-preserver/education-au-territoire/programmedactions-educatives/les-plus-pour-le-second-degre/

[ML 7] www.parcduluberon.fr/10000coinsnature/

[ML 8] www.parcduluberon.fr/colleges-et-lycees-du-parc-du-luberon/mon-college-en-luberon/

Exemplaire auteur